

COLLECTION DU DOMAINE PUBLIC

UN ENFANT DÉRANGÉ.

MOINAUX, JULES

Saynète — 1881

RÉPLIQUE · TEXTE INTÉGRAL LIBRE & GRATUIT

NOTE D'ÉDITION & DOMAINE PUBLIC

*Cette œuvre dramatique appartient au **Domaine Public** universel. Libre de droits patrimoniaux, elle peut être lue, montée sur scène, imprimée et partagée en toute liberté.*

À propos de cette édition

Conçue pour le travail du comédien et la pratique du plateau, cette édition privilégie la lisibilité et l'aisance de mémorisation :

- **Confort de lecture** : Justification courte au fer à gauche pour alléger l'effort visuel et sécuriser le retour du regard.
- **Distinction immédiate** : Répliques en **Cormorant Garamond** et didascalies en **Inter**, évitant toute confusion à voix haute.
- **Repérage scénique** : Numérotation discrète toutes les 5 lignes et marges aérées de 20 mm pour les annotations de jeu.

L'application Réplique

Cette édition vous est offerte par **Réplique**, l'outil d'apprentissage des textes créé pour les comédiens et les metteurs en scène.

L'application vous accompagne dans l'apprentissage de vos rôles grâce à un parcours progressif (textes à trous, masquage par initiale, récitation au micro) et un **mode Italienne** qui vous donne la réplique au bon tempo, secondé par un souffleur discret en cas d'hésitation.

Répétez vos textes et retrouvez nos éditions sur

www.replique.pro

PERSONNAGES

LE PRÉSIDENT

13 répliques

LA MÈRE BRÉCHOT

13 répliques

LE TÉMOIN

2 répliques

LE NARRATEUR

1 répliques

ADOLPHE

1 répliques

SOMMAIRE

 Cliquez sur un acte pour y accéder directement

UN ENFANT DÉRANGÉ.	5
--------------------------------	----------

UN ENFANT DÉRANGÉ.

SCÈNE 1

(Adolphe fond en larmes.)

(Avec sévérité :)

(Rires dans l'auditoire.)

LE NARRATEUR

Si la manne dont les Hébreux se nourrissent dans le désert eût été semblable à celle qui est aujourd'hui l'une des branches importantes du commerce de droguerie, les malheureux auraient inauguré singulièrement leur entrée sur la terre, de Chanaan, à en juger par le jeune Bréchet, qui a fait usage de cette substance pendant une quinzaine de jours⁵ seulement. Un droguiste, entendu, déclare que dans cet espace de temps Bréchet lui a volé au moins 12 livres de manne, dans des tonnes placées sous un hangar, au fond de la cour de sa maison, laquelle a pour locataires Madame Bréchet et son fils Adolphe. La brave dame, naturellement, vient demander au tribunal, de lui rendre son héritier : Voyez-¹⁰ vous, messieurs, dit-elle, c'est un garçon plein de bonnes qualités, gentil comme tout, mais d'une gourmandise qui lui fera bien du tort quand il sera à son à-part. Je lui dis ça sans détours, devant vous, pour à seule fin que vous le voyiez rougir. Ah ! Quand tu pleureras, c'est pas ça qui rendra la manne au Monsieur, que tu lui as volée, gouliaffre ! Sans coeur !¹⁵

En voilà-ti pourtant un joli régal, de manger les purgations du monde !
Quand on veut manger des purgations ou autre chose, on en achète,
Monsieur !

ADOLPHE (*sanglotant*)

J'avais pas.... aaas.... d'argent.

LA MÈRE BRÉCHOT

T'as les 40 sous que ton oncle t'a donnés ; c'est la vérité que je te les au-
rais pas laissé prendre pour acheter de la manne ; mais si j'aurais su que
tu aurais voulu en voler, j'aurais encore mieux préféré que tu en dé-
penses là dedans que de me couvrir de déshonneur, ainsi que ton oncle
et ton parrain.

(*Le témoin s'avance.*)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Nous allons entendre le témoin, allez vous asseoir.

25

(*Rires.*)

LA MÈRE BRÉCHOT

Aussi c'est bien imprudent à un homme instruit comme Monsieur, qui
est droguiste, de laisser des friandises dans une cour. À même un ton-
neau défoncé, à la portée des enfants.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Allez vous asseoir, Madame.

LE TÉMOIN

De la manne, vous appelez cela des friandises ? Est-ce que je pouvais supposer...

30

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Levez la main.

LA MÈRE BRÉCHOT *(revenant)*

Chacun son goût ; le goût de c't'enfant-là c'est d'aimer tout...

(Le témoin dépose du fait que l'on sait.)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Allez vous asseoir.

LA MÈRE BRÉCHOT

Demandez à Monsieur si je l'ai payé.

35

LE TÉMOIN

En effet, Madame m'a indemnisé.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Enfin, Madame Bréchet, vous réclamez votre fils et vous vous engagez à le surveiller ?

LA MÈRE BRÉCHOT

Ah ! Seigneur, les jours, les nuits, je ne ferai que ça.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Il est en apprentissage ?

40

LA MÈRE BRÉCHOT

Oh ! Je crois bien ; il travaille avec moi.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Avec vous ? De quelle profession ?

LA MÈRE BRÉCHOT

Dans les visières.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Dans quoi ?

LA MÈRE BRÉCHOT

Les visières de casquettes.

45

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Est-il travailleur ?

(Rires.)

LA MÈRE BRÉCHOT

Oh ! Comme un petit cheval. Cependant ça m'étonnait tant de le voir quitter à chaque instant son travail, des dix ou douze fois par jour, que je me disais : « Est-ce qu'il se dérangerait ? » Et une figure fatiguée !... Je ne me doutais pas de ce que c'était.

50

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Enfin le tribunal va vous le rendre ; mais surveillez-le mieux.

LA MÈRE BRÉCHOT

Je vous dis : c'est un enfant qui n'a qu'un défaut, qu'il ne faut rien lui laisser sous la main de ce qui se mange.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

C'est entendu.

LA MÈRE BRÉCHOT

Si je vous disais que quand je suis malade, il m'avale mes...

55

(Le tribunal délibère.)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Mais, Madame, taisez-vous donc !

(Le tribunal ordonne que le jeune Bréchet sera rendu à sa mère.)

LA MÈRE BRÉCHOT

Mes médecines ; il mange le mou du chat, le colifichet du serin, les carottes crues...

LA MÈRE BRÉCHOT *(les mains jointes)*

Grâce ! Messieurs, grâce !

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Mais votre fils est acquitté, Madame ; retirez-vous et allez le chercher
demain matin.

60